

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAMBON-ET-SALVERGUES
EN DATE DU 6 MAI 2021

NOMBRE DE MEMBRES : 07

Afférents au Conseil Municipal : 07

En exercice : 07

Qui ont pris part à la délibération : 05

Date de la convocation : 30 avril 2021

Date d'affichage : 30 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le six mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CASARES Marie (Maire).

Présents : Mmes MM CASARES Marie – GOUT Aline – GOUT Jacky – DULAC Stéphan – FAGES Jean-Guy.

Absents excusés : MM COLLET David - BASCOUL Jérôme

Madame GOUT Aline a été nommée secrétaire.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 1^{er} avril 2021 qui a été unanimement approuvé.

1. *Vœu – Suite au gel du 7 avril 2021 qui a fortement sinistré l'agriculture*

Le Conseil Municipal DEMANDE au gouvernement la mise en place d'un véritable PLAN de SAUVETAGE de l'agriculture avec des règles adaptées s'écartant de la complexité de certains dispositifs existants annihilant toute éligibilité.

NOMBRE DE MEMBRES : 07

Afférents au Conseil Municipal : 07

En exercice : 07

Qui ont pris part à la délibération : 06

Date de la convocation : 30 avril 2021

Date d'affichage : 30 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le six mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CASARES Marie (Maire).

Présents : Mmes MM CASARES Marie – GOUT Aline – GOUT Jacky – DULAC Stéphan – BASCOUL Jérôme – FAGES Jean-Guy.

Absent excusé : M. COLLET David

2. *Construction de la structure d'accueil multiculturelle – Procédure des marchés publics pour les travaux de construction – 3ème consultation – Lot n°1 – Attribution du marché – Choix de l'entreprise*

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils ont décidé de lancer la procédure de consultation sous forme de marchés de travaux selon la procédure adaptée pour les travaux de construction de la structure d'accueil multiculturelle.

Considérant que le projet a été remanié pour être compatible avec l'enveloppe financière arrêtée par le maître de l'ouvrage (483 000,00 € H.T.),

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant estimatif du Lot n°1 VRD qui s'élève à la somme de 69 035,00 € HT.

Deux entreprises ont remis leurs offres, dans les délais impartis, pour le Lot n°1 VRD.

La consultation, suivant la procédure des marchés publics de travaux et le règlement de consultation, ayant été respectée, Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le tableau d'analyse des offres réalisé par le cabinet Max FARAMOND Architecte DPLG chargé des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

Entreprise	Montant de l'offre HT
COLAS France (34600 LES AIRES)	67 723,92 €
ALINAT CONSTRUCTIONS (81230 LACAUNE)	95 633,95 €

Le Conseil Municipal décide :

- D'accepter le marché de travaux Lot n°1 VRD pour la construction de la structure d'accueil multiculturelle,

- D'attribuer le lot n°1 VRD à l'entreprise COLAS France, pour un montant de 67 723,92 € HT (81 268,70 € TTC), reconnue l'offre économiquement la plus avantageuse,

- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget annexe La Clairière,

- D'autoriser Madame le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tous autres documents s'y rapportant.

3. Construction de la structure d'accueil multiculturelle – Lancement procédure des marchés publics pour les travaux de construction – 4ème consultation – Lots n°4, 5 et 7

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils ont décidé de lancer la procédure de consultation sous forme de marchés de travaux selon la procédure adaptée pour les travaux de construction de la structure d'accueil multiculturelle.

En ce qui concerne les lots n° 4, 5 et 7, après examen et analyse, les offres reçues ne répondent pas aux attentes exprimées par le maître d'ouvrage.

Elle propose de ce fait de lancer une nouvelle consultation.

Le Conseil Municipal décide :

- de déclarer l'appel d'offres concernant les lots n° 4, 5 et 7 pour les travaux de construction de la structure d'accueil multiculturelle infructueux

- de lancer une nouvelle consultation pour ces lots

4. Modification simplifiée n°2 du PLU de CAMBON ET SALVERGUES

Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CAMBON ET SALVERGUES a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 14 novembre 2008. Le PLU a subi une modification approuvée en date du 1^{er} février 2013.

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CAMBON ET SALVERGUES afin de modifier la parcelle cadastrée Section E n°31 : du zonage Na vers le zonage Ne.

Cette procédure simplifiée n'est pas soumise à l'enquête publique.

Le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CAMBON ET SALVERGUES.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 22 heures 15 minutes.

Fait en Mairie de CAMBON-ET-SALVERGUES, le 06 mai 2021

